Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

Katakuhimatsheta

Atusseun mashinaikana kie ueueshtashuna

Dossiers et décisions en bref

Numéro 162

7 mitshishu-pishimᵘ | février 2025

Principaux dossiers et décisions

Katakuhimatsheta (Conseil des élus) a tenu une réunion régulière le 4 février 2025.

- Adoption des programmes d'habitation 2025-2026 de même que le budget totalisant 994 000 $, provenant du budget d'immobilisations, du Fonds d'investissement en habitation, des Fonds autonomes - volet Culturel et du Fonds de valorisation des activités traditionnelles de la direction Droits et protection du territoire :
  - ◊ Accompagnement et soutien en matière d'habitation;
  - ◊ Garantie de prêt;
  - ◊ Accès à la propriété : volet Nimanikashin (224 000 $) et volet Nimanikakun (168 000 $);
  - ◊ Rénovation (132 000 $);
  - ◊ Soutien à la construction de logements locatifs : volet Conversion d'un bâtiment unifamilial existant en bâtiment bifamilial (45 000 $) et volet Construction de deux logements ou plus (220 000 $);
  - ◊ Réparations d'urgence (20 000 $);
  - ◊ Adaptation (50 000 $);
  - ◊ Logements communautaires et domaine Kateri;
  - ◊ E ui manukashuiek nuhtshimihtsh (Accès de camp en territoire) : volet E ui manukashunanuatsh nuhtshimihtsh (construction) (75 000 $) et volet E ui ueueshitakanitsh mishtikutshuap nuhtshimihtsh (rénovation) (60 000 $).
- Adoption de modifications pour le volet élèves-athlètes du Programme de soutien aux études secondaires touchant les frais de pension obligatoire payés au coût réel (en déduisant le financement du ministère) et l'ajout de frais de transport en commun si obligatoire avec le lieu de la pension (en déduisant le financement du ministère), rétroactivement au 1er avril 2024.
- Adoption d'un moratoire ayant pour effet d'interdire toute activité visant à effectuer la vente, distribution ou production de cannabis ou de ses produits dérivés ainsi qu'interdire que soit octroyé tout bail ou permis de commerce dans la communauté de Mashteuiatsh relativement à l'implantation de commerces visant à effectuer la vente, distribution ou production de cannabis ou de ses produits dérivés, jusqu'à l'adoption d'un régime législatif prévoyant notamment l'autorisation ou l'interdiction de l'exploitation de tels commerces.
- Accord afin de sécuriser le manque à gagner de 2 298 170 $ pour la réalisation des plans et devis des projets d'agrandissement de l'école Amishk et de construction du Café jeunesse par ces sources de financement : allocation budgétaire approuvée pour l'exercice financier au 31 mars 2025 pour un montant de 755 023 $ et surplus libres accumulés des programmes et services pour un montant de 1 543 147 $.
- Adoption de la Charte du Comité des finances et d'audit révisée.
- Adoption des modifications prévues à la *Politique sur l'octroi des droits fonciers et de permis et sur l'établissement des droits et loyers payables*, notamment afin de préciser certaines règles en matière d'octroi de bail dans le Quartier d'affaires Nishkue et d'inclure les règles en matière d'octroi de droits fonciers à des fins résidentielles.

[Suite à la page suivante]

Principaux dossiers et décisions (suite)

- En lien avec le projet de complexe hôtelier à Mashteuiatsh :
  - ◊ Priorisation du projet d'implantation d'un complexe hôtelier à Mashteuiatsh (montage financier des études pour l'implantation) dans le cadre de l'enveloppe du Fonds d'initiatives autochtones IV, Développement économique, volet Études, pour un montant de 150 000 $;
  - ◊ Autorisation aux représentants de l'unité Économie, emploi et partenariats stratégiques (EEPS) à procéder à la signature, à la conclusion et à la mise en œuvre de l'entente de financement avec le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit;
  - ◊ Autorisation à la direction EEPS à signer l'ensemble des documents requis et à prendre les mesures nécessaires pour permettre la mise en œuvre de la résolution.
- Dépôt de l'amendement n° 61 à l'entente de financement avec le ministère Services aux Autochtones Canada, qui a été signé par les élus en date du 9 janvier 2025, pour un montant de 6 171 850 $ pour l'année financière 2024-2025 et 4 109 692 $ pour les années financières 2024-2025 à 2028-2029.
- Dépôt de l'amendement n° 62 à l'entente de financement avec Santé Canada, qui a été signé par les élus en date du 9 janvier 2025, pour un montant de 140 000 $ pour l'année financière 2024-2025.
- En accord avec la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme, acceptation de la dérogation mineure demandée concernant l'implantation d'un bâtiment accessoire en marge avant et d'une hauteur de 7,26 mètres sur le lot 1355, tel que montré sur les plans de construction et d'implantation de l'arpenteur Yannick Morneau.
- Adoption d'une résolution remplaçant celle sur le même sujet adoptée le 10 décembre 2024, prévoyant les mêmes modalités, concernant l'octroi d'un bail à Gestion familiale Paul inc. sur l'immeuble identifié comme étant le lot 1333 A, considérant le changement d'enseigne.
- Octroi d'un bail à Aishkatsh Mécanique lourde, sur l'immeuble identifié comme étant les lots 1344 et 61 du rang C, d'une durée de 35 ans, selon le loyer et les autres modalités de location prescrites par la *Politique sur l'octroi des droits fonciers et de permis et sur l'établissement des droits et loyers payables* et tout encadrement qui y est lié, conditionnellement au respect des conditions suivantes dans le délai de 9 mois suivant la décision de Katakuhimatsheta, à défaut de quoi la résolution devient nulle et sans effet :
  - ◊ Dépôt par le promoteur d'un plan d'affaires final;
  - ◊ Écrit des prêteurs confirmant l'obtention du financement;
  - ◊ Rapport d'étude d'impact environnemental de phase 1;
  - ◊ Documents suivants :
    - Approbation, par le service responsable de l'urbanisme et de l'environnement de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, des usages et constructions projetés, en conformité avec les lois, règlements ou encadrements dont l'application relève de ce service,
    - Approbation, par le service d'incendie de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, des usages et constructions projetés, en conformité avec les lois, règlements ou encadrements dont l'application relève de ce service,
    - Toute autre approbation requise, auprès d'une autorité compétente, selon la nature du projet du promoteur.

Représentations faites par les élus

- Participation de Katakuhimatsheta à une rencontre avec des élus et des membres de l'équipe de négociation de la communauté de Lac-Simon, à Mashteuiatsh le 27 janvier 2025.
- Participation du chef Gilbert Dominique et du vice-chef Jonathan Gill-Verreault à une rencontre entre la ministre des Ressources naturelles et des Forêts, Maïté Blanchette Vézina, et des représentants des Premières Nations concernant la réforme du régime forestier, à Québec et par visioconférence le 28 janvier 2025.
- Participation de la vice-chef Carina Dominique à une rencontre sur la vision concertée en santé de la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations Québec – Labrador (CSSSPNQL), à Québec les 28 et 29 janvier 2025.
- Participation du chef Gilbert Dominique à une rencontre avec le premier ministre du Québec, François Legault, et le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit, Ian Lafrenière, au sujet de la négociation du traité, à Saint-Honoré le 29 janvier 2025.
- Participation du chef Gilbert Dominique et du vice-chef Jonathan Gill-Verreault à une rencontre d'information et d'échange avec Alliance forêt boréale, à Mashteuiatsh le 30 janvier 2025.
- Participation de la vice-chef Carina Dominique à l'ouverture du Tournoi de hockey interrégional de la ronde novice-atome de Roberval, le 31 janvier 2025.
- Participation du conseiller Jonathan Germain à la rencontre régionale sur le logement de l'Assemblée des Premières Nations Québec – Labrador (APNQL), à Québec les 4 et 5 février 2025.
- Participation de la conseillère Guylaine Simard à titre de juge à l'expo-sciences de l'école Amishk, à Mashteuiatsh le 5 février 2025.

Contributions

- Don de 200 $ à la Fondation du Centre Maria-Chapdelaine dans le cadre de sa campagne de financement annuelle, dont le point culminant sera son 23e radiothon le 3 avril 2025 sur les ondes de Planète 100,3.
- Don de 200 $ au Comité de l'album des finissantes et finissants 2024-2025 de la Cité étudiante de Roberval.

À surveiller

- Rencontre publique des élus sur les dossiers et décisions le mercredi 19 février 2025 à 18 h 30, à la salle communautaire de Mashteuiatsh.

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

1671, rue Ouiatchouan
Mashteuiatsh (Québec) G0W 2H0
Téléphone : 418 275-2473
Courriel : info@mashteuiatsh.ca

www.mashteuiatsh.ca

Le feuillet *Katakuhimatsheta : Atusseun mashinaikana kie ueueshtashuna, Dossiers et décisions en bref* est distribué dans tous les foyers de la communauté ainsi qu'à tous les employés de l'organisation, mis en ligne sur le site Web et envoyé aux médias locaux après chaque réunion régulière de Katakuhimatsheta (Conseil des élus).

Si vous avez des commentaires concernant cette publication, n'hésitez pas à nous joindre au 418 275-5386, poste 1442 ou info@mashteuiatsh.ca.

Prenez note que les procès-verbaux des réunions de Katakuhimatsheta sont mis en ligne sur notre site Web www.mashteuiatsh.ca, dans la section *Bureau politique*.